

Quel est le délai moyen pour divorcer ?

Fiche pratique publié le 12/04/2015, vu 1474 fois, Auteur : Cabinet GC

Quel est le délai moyen pour divorcer par consentement mutuel ?

Lorsque votre dossier est complet, nous l'envoyons le jour même au juge. Un**divorce par consentement mutuel** peut être prononcé dans un délai variant généralement entre 1 mois et 6 mois. Le divorce est prononcé officiellement le jour de l'audience par le juge en charge de votre divorce.

En savoir plus: http://avocat-gc.com/divorce/questions/delai/